L'EVOLUTION DU PAIN

UN TESTAMENT EXTRAORDINAIRE

DEPUIS le jour où notre premier père Adam fut condamné "à gagner son pain à la sueur de son front", on peut croire que cette première nécessité de la table a fait des progrès importants.

En effet, le pain d'aujourd'hui diffère de celui d'autrefois, et la manière de le fabriquer est plus ou moins changée.

Loin de nous est l'intention de prouver que le pain actuel est inférieur à celui d'il y a un millier d'années, mais l'opinion générale est que ce genre de nourriture n'a pas atteint la perfection qu'ont obtenu certains autres comestibles.

On se souvient des expositions de campagnes, où les bonnes ménagères exhibaient un pain, fait par un procédé qui leur était personnel. Cet exemple fut bientôt suivi par certains meuniers qui exposaient du pain fait de leurs différentes qualités de fleur.

Ceci intéressa les grandes compagnies de fleur qui tentèrent d'obtenir une amélioration dans la qualité du pain. Le résultat fut que l'on réussissait à fabriquer un genre de nourriture qui se distinguait par sa nutrition, son bon marché et ses attraits particuliers.

Par ce moyen on stimula l'intérêt dans la production de cette nécessité de la vie, et depuis la chaumière du paysan jusqu'aux maisons princières des bourgeois, on porta une grande attention à la fabrication du pain.

Un cheval mange en une année neuf fois sa pesanteur, une vache neuf fois, un boeuf, six fois et un mouton, six fois.

Des legs contenus dans un testament extraordinaire fait en 1860, sont maintenant payables à cause du prix élevé du pain et de la fleur d'avoine.

Il y a cinquante-huit ans, M. George Bruce, un fermier de Greenknowe, Berwickshire, donnait instructions aux exécuteurs de son testament, d'investir un cinquième de sa fortune en bons du Gouvernement, et recommandait que l'intérêt soit accru jusqu'à ce que le prix de détail de la fleur d'avoine à Kelso, atteigne le prix de \$1.28 les 14 livres et que le pain de 4 livres se vende \$1.10.

Alors les exécuteurs auraient le pouvoir d'appliquer et de distribuer le fonds accumulé parmi les pauvres, de préférence parmi ceux qui ne gagnaient pas plus de \$1.00 par semaine, et qui seraient les membres de plusieurs églises mentionnées dans le district.

Le pain se vend maintenant \$1.10, et la fleur d'avoine a depuis longtemps atteint le prix indiqué dans le testament extraordinaire de Bruce. Les exécuteurs devront donc rechercher les personnes qui ne gagnent qu'un dollar par semaine et faire la distribution du fonds accumulé.

UN ARBRE QUI FUME

On a trouvé dans le village d'Oro, au Japon, un arbre qui fume. Il a 60 pieds de hauteur, et après le coucher du soleil, chaque soir, de la fumée s'exhale du sommet de son tronc.